



Département du MORBIHAN

2025/19/12/18

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU ~~7 NOVEMBRE~~ 2025
19 DÉCEMBRE

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, également convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUAPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, GOUJARD Laurine, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : BOCQUILLON Maud, PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, PICARDA Styren.

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à HENRY Catherine, PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à POUAPON Marie-Laure, LE GRAND Mickaël à DUFLEIT Anthony, LE GRAND Hicham à LE NAOUR Roger, LE COROLLER Marie-Ange à LE ROUX Véronique, BAUDET Philippe à JANNY Patrick, TROALEN Anne à ULLIAC Morgane, PICARDA Styren à BOUËDEC Jean-Michel.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 25/11/2025
Convocation affichée le : 10/12/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 18

Procuration (s) : 9

Reçu en Préfecture de VANNES le 05/01/2026

Publié ou notifié le 06/01/2026

Certifié exécutoire le 06/01/2026

A GOURIN, le 06/01/2026.

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



18- CESSION D'IMMOBILISATIONS PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GOURIN (CCAS) AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GOURIN À LA DATE DU 31 DÉCEMBRE 2025

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que :

- Par délibération 2025/20/01/02 du CCAS de Gourin en date du 20 janvier 2025, le Conseil d'Administration a décidé la suppression du service de portage de repas à domicile à compter du 1^{er} mars 2025.
- par délibération 2025/20/10/04 du CCAS de Gourin en date du 20 octobre 2025, le Conseil d'Administration a approuvé l'adhésion du service SAAD de Gourin au Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) Dorn Ha Dorn à compter du 1^{er} novembre 2025.



Département du MORBIHAN

Ainsi, par délibération en date du 15 décembre 2025, compte tenu de ces cessations de services, le CCAS de Gourin a autorisé la cession d'immobilisations à la commune de Gourin des biens suivants, à compter du 31/12/2025 :

➤ **Bien inscrit à l'actif du budget du CCAS :**

Immobilisations	Date d'achat	Valeur brute	Amortissements réalisés	Valeur nette comptable au 31/12/2025	Cession
1 ordinateur PC HP EliteDesk 800 avec écran HP	01/10/2020	1728.00€	1728.00€	0.00€	1 € symbolique
TOTAL		1728.00€	1728.00€	0.00€	1.00€

➤ **Biens inscrits à l'actif du budget du SAAD (budget annexe du CCAS) :**

Immobilisations	Date d'achat	Valeur brute	Amortissement s réalisés	Valeur nette comptable au 31/12/2025	Cession
1 téléphone mobile Samsung Galaxy 5	10/04/2024	119.88€	23.97€	95.91€	95.91€
1 téléphone mobile Samsung Galaxy Xcover	20/12/2024	227.88€	45.00€	182.88€	182.88€
1 ordinateur PC HP EliteDesk 800 avec écran HP	22/04/2021	2149.20€	1719.36€	429.84€	429.84€
TOTAL		2496.20€	1788.33€	708.63€	708.63€

En conséquence, le conseil municipal est invité à accepter l'acquisition des immobilisations listées ci-dessus, à compter du 31 décembre 2025, aux montants de cession proposés par le CCAS de Gourin, tels que mentionnés ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'**UNANIMITÉ**,

ACCEPTE l'acquisition des immobilisations listées ci-dessus, à compter du 31 décembre 2025, aux montants de cession proposés par le CCAS de Gourin, tels que mentionnés ci-dessus.

A Gourin, le 19 décembre 2025
Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,
Catherine HENRY.